

Etude préalable au diagnostic archéologique sur le projet de requalification du parc des expositions

Afin d'appréhender en amont l'environnement historique, hydrologique, géologique et archéologique du projet, une étude préalable a été brièvement conduite dans les différents lieux susceptibles d'archiver des données sur ces thématiques.

➤ **Archives municipales / Service Régional des Inventaires :**

● **Château de la Motte Minsard**

N°1 de la rue Tabart

Château construit en 1866, partiellement détruit et reconstruit en 1895. Logement du concierge et communs (remise, écuries, sellerie) construits en 1875. Propriétaires :

- 1866 : Pierre Valentin CHEVALLIER-PERRET
- 1868 : Vente au Baron Harold PORTALIS
- 1894 : Vente à Emile MOREAU
- 1918 : Vente à Eugène Prosper GREGOIRE
- [...]
- En 1963, appartient à Mme Gisèle FIOCCONI, née DELBERT, épouse du Docteur Robert FIOCCONI avec lequel la Ville négocie l'achat du domaine cette année-là.

Château et maison du jardinier détruits en 1966 pour la construction du Parc des Expositions. Ordre de destruction du château en 1965 : « Construction de trois niveaux et d'une surface hors-œuvre approximative de 316 m². Entre les piédroits des baies et les chaînes d'angle en pierre de taille, les murs sont en moellons hourdés au mortier de chaux ». Tous les murs sont dérasés jusqu'à 0,80 m en contrebas du sol du RDC. Les caves sont comblées par des remblais de petit calibre, très sains et soigneusement pilonnés.

● **Domaine de la Petite Motte**

N°42 de la rue des Montées

Maison de maître, maison de concierge, remise et écuries. Maison de maître partiellement détruite et reconstruite en 1912-1913. Le tiers sud du parc du domaine sera racheté par la Ville en 1967 pour y installer l'esplanade de la fête foraine.

● **Château des Montées**

N°44 de la rue des Montées

Au XVIIIe, fief appartenant à la famille FONTAINE (qui deviendra FONTAINE DES MONTEES), dont divers membres occupèrent d'importantes fonctions : deux d'entre eux furent Maire (1617-1618 et 1709-1710), un autre administrateur des Hospices d'Orléans et un autre doyen de Ste Croix puis Evêque de Nevers (Charles FONTAINE, 1719-1740). Informations contradictoires (sources de Caroline Barry ?) : depuis 1629 et le 1^{er} propriétaire mentionné Isaac BLANCHARD, 16 propriétaires se seraient succédés jusqu'en 1800, où

François LEROY-BOULARD reprend le domaine avant de le céder au Baron Harold PORTALIS en 1852.

Château construit en 1862 par le Baron Harold PORTALIS (futur Maire d'Orléans de 1899 à 1905) : château, maison du jardinier, remises, écuries et commerces (?). En 1911, le propriétaire est Jacques ALLIBERT, dont la veuve vend à la Société Anonyme des Aciéries de Longwy (marchand de ferronnerie en gros) à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle) en 1938. Racheté en 1946 par la ville de Bourg-la-Reine qui le rénove et le modernise pour y installer un centre de vacances pour enfants. Repris en 1956 par la CAF pour agrandir le centre d'accueil/rééducation déjà existant au n°48 de la rue (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence). Aujourd'hui y demeure encore l'Institut de Rééducation des Hautes Montées).

- **Château de la Grande Chênaie / des Hautes Montées**

N° 48 de la rue des Montées

Château du XVII^e siècle (1616) racheté en 1880 par la famille CLERET qui le détruit et le remplace par un autre en 1881 : style néo-gothique sur le plan architectural (gargouilles, lucarnes surmontées de pinacles) et inspiration Renaissance sur le plan décoratif (voûtes en croisées d'ogives, chapiteaux ornés de feuilles, d'animaux, de fruits...). Démolition partielle mentionnée en 1898. A partir de 1928, Marcel CLERET installe son usine de conserverie de viande (fours, ateliers, chambre froide, bureaux) au n°46 de la rue, entre le château des Montées et celui de la Grande Chênaie. Abrite en 1943 l'Ecole Nationale de Police, puis en 1949 un centre d'accueil/rééducation pour enfants en difficulté (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence ; propriétaire : CAF). Racheté en 2003 par la Ville puis en 2007 par un promoteur immobilier qui transforme les bâtiments en 25 appartements haut-de-gamme qui ne tiennent visiblement pas leurs promesses puisque les copropriétaires sont, à ce jour, en procès avec le promoteur.

- **Château de la Chênaie / de la Petite Chênaie**

N°50 de la rue des Montées

Maison de maître et dépendances : maison de jardinier, remise. Historique difficile à saisir : selon les fiches auxiliaires cadastrales, le domaine est initialement au nom de Louis VARNIER, vendu en 1868 à Charles DUCHEMIN, puis en 1881 à Jean-Jacques CLERET déjà propriétaire du château de la Grande Chênaie. Informations contradictoires (journal du Loiret, sources de Caroline Barry) : en 1883, le domaine appartient à la Comtesse d'Escures, qui ne vendrait à Marcel CLERET que bien plus tard (1929).

⇒ Nombreuses confusions entre les trois châteaux, y compris dans les fiches auxiliaires cadastrales car les numéros dans la rue ont changé plusieurs fois. Le fait que la famille Cléret ait été propriétaire des domaines de la Petite et de la Grande Chênaie a également entraîné des confusions dans les historiques que l'on retrouve sur l'un ou l'autre des châteaux. De manière générale, le château de la Petite Chênaie (n°50) a beaucoup moins attiré l'intérêt que celui de la Grande Chênaie (n°48) qui dénote de par son style légèrement tape-à-l'œil.

Les almanachs mentionnent en 1787 et 1788 une « manufacture de fayence » dans la « maison de la Chesnaye » paroisse Saint Marceau. Elle est tenue par Leroy-Dequoy et Goullu-Duplessis. De cette manufacture on ne sait rien et il est difficile en l'état des fiches auxiliaires cadastrales de trancher entre l'installation de cette faïencerie dans le château de la Chênaie ou celui de la Grande Chênaie... Toujours est-il qu'une telle activité a dû laisser des traces que ce soit au niveau des infrastructures (fours, halles de séchage, hangars de stockage, etc.) ou des tessonnères de rebuts de cuisson.

➤ **Archives départementales :**

Pas eu le temps d'aller sur place mais il ne semble pas y avoir grand-chose, à part peut-être les archives notariales qui renseigneront peut-être sur les alentours mais pas sur le site en lui-même puisque rien n'y a été bâti à part le château de la Motte Minsard.

➤ **SRA :**

Deux diagnostics référencés à 1 km plus au nord :

- 45.234.227 AH, diagnostic de 2013, 38-40 rue de la Mouillère => Industrie lithique mésolithique sur une puissance stratigraphique de 0,40 m. Ce niveau apparaît suivant les cas entre 93,68 et 92,83 m NGF.
- 45.2364.087 AH, diagnostic de 2004, rue d'Ivoy et route d'Olivet, => Série de fosses et constructions sur poteaux de la protohistoire.

Deux autres diagnostics nettement plus loin dans Olivet :

- 45.232.011 AH, diagnostic de 2008, rue de l'Aumône, du Camp des Indiens et de Pounelle => Industrie lithique néo-moyen apportée + enclos gallo-romains. Pas de fouille.
- 45.234.087 AH, diagnostic de 2004, rue d'Ivoy, route d'Olivet => Trous de poteaux protohistoriques. Pas de fouille.

Aucun suivi lors de la construction de l'actuel Parc des Expos en 1966.

➤ **Etudes géotechniques :**

Etude géotechnique du site datée de 1966 :

3 sondages à peine recalés sur un plan situation de la zone. Plan photographié, pas le compte-rendu (dossier « Parc des Expos » aux archives municipales).

Etude géotechnique parking du Parc des Expositions de 2016 :

Site inondable, mais aucun sinistre depuis la construction des infrastructures (bâtiments et parkings, p.20) => pas de sous-sol prévu dans le futur projet. Structures non définies mais

pour des ouvrages de ce type, il est fréquent d'utiliser béton et métal, avec des descentes de charges parfois conséquentes.

- Au nord : plate-forme en tout-venant ou en émulsion de 10 000 m² environ, avec un important ouvrage hydraulique de restitution des EP.
- Au centre : parking du Parc des Expositions en enrobé avec de nombreux réseaux enterrés, dont un important réseau électrique avec une importante chambre de tirage au sud. Environ 25 000 m² mais seulement 10 000 m² réservés au projet.
- Au sud : bâtiment du Parc des Expos actuel, soit environ 10 000 m².

Altitude normalisée : proche de la cote +93.5/+94.0 NGF

Terre végétale décapée lors des précédents travaux d'aménagement, très résiduelle.

Faciès général (p.14) :

- Niveau de voirie actuelle et de remblais avérés assez peu épais (max. 0,70 m)
- Couche d'argiles molles à fermes, éventuellement remaniée, plus épaisse au nord qu'au centre (de 1,5 m à 2,2 m / de 1,2 m à 1,5 m). Inclusions organiques noirâtres observées en E11 (extrémité sud-est du site, à proximité du Bras des Montées).
⇒ Pourrait être le substrat, mais pourrait également contenir des traces d'occupation très anciennes (Paléo, Méso ?)
- Couches de sables argilo-graveleux, puis plutôt argileux. Terrain naturel avec certitude.

Maille entre les sondages : 80 m

Pas d'anomalie majeure reconnue mais différents phénomènes relevés (p.18) :

- Points d'affaiblissements mécaniques ou amincissement des sables (SD2)
- Points avec intercalations de sables lâches (SD2, SD6, PDB8)
- Points avec fort affaiblissements des sables, argiles et marnes très altérés (PDB5, SD7)
- Niveaux très lessivés dans les marnes et calcaires plus ou moins altérés (SD7, SD10)

Zones à fort potentiel d'affaissements ou d'anomalies plus abondantes dans les axes de circulation d'eau souterraine, comme c'est le cas dans la zone nord du site (p.19).

Niveaux d'eaux quasi stabilisés (nappe alluviale, gradient vers le nord-ouest) :

Sondages	T2	T3	PZ6	T7	T10
Cote TA	92,7	93,4	93,5	94,0	93,4
Profondeur (m)	2,9	3,2	3,0	3,0	2,5
Cote (NGF)	89,8	90,2	90,5	91,0	90,9

Sondages tarière réalisés en août 2016, alors que le Bras des Montées présentait un débit très faible.

- Risque de remontée de la nappe (vers +90/+91 NGF en période d'étiage) en cas de fortes pluviométrie ou de crues.

- Risque de rétention d'eau en période de pluies à la base des remblais au toit des argiles sableuses molles à fermes peu perméables.

Etude géotechnique parking du Parc des Montées de 2016 :

Zone inondable à risque très élevé, idem Parc des Expos.

Superficie proche de 4,5 hectares. Voies de circulations et aires de stationnement en concassé calcaire, séparés par des noues ou fossés (dénivelée de 0.5). Ces noues, au nombre de 5, sont souvent pour partie végétalisées (arbustes).

Altitude normalisée : proche de la cote +92.5/+93.5 NGF

Terre végétale décapée lors des précédents travaux d'aménagement, très résiduelle.

Faciès général (p.12) :

- Niveau de voirie actuelle et de remblais avérés assez peu épais (max. 0,40 m)
- Couches de sables argileux et d'argiles molles à fermes, éventuellement remaniées.
⇒ Pourrait être le substrat, mais pourrait également contenir des traces d'occupation très anciennes (Paléolithique, Mésolithique ?)
- Couches de sables argilo-graveleux, puis plutôt argileux. Terrain naturel avec certitude.

Pas d'anomalie majeure reconnue dans les sondages, mais présence d'anomalie voire de zone « anomalique » très probable dans le périmètre considéré (p.18).

➤ Conclusion

Les éclairages sur les différents points de l'étude préalable sont d'intensités variables. Il apparaît ainsi une documentation géotechnique riche, mais difficile à exploiter en raison d'une proximité entre les faciès « naturels » ou « pré anthropique » et ceux pouvant résulter des occupations humaines qui se sont succédées. De même, s'il est possible de suspecter des constructions médiévales au travers des quelques documents consultés et de la toponymie, la position exacte et l'état de conservation de ces vestiges peut difficilement être anticipée. Enfin, les différents travaux d'aménagements récents qui ont touché le site, témoignent d'atteintes importantes à la stratigraphie (notamment au travers du nivellement du parking actuel du site). Néanmoins, au travers des notes de l'époque de la construction du parc des expos ont relèvé sur les parties sensibles du moulin et de son bief notamment, principalement du remblaiement qui semble indiquer un recouvrement des vestiges et donc leur conservation.

Au final, on retiendra les points suivants

- ⇒ Forte présomption d'occupations de la préhistoire compte tenu des informations à notre disposition sur la position du paléochenal et des occupations identifiées sur le bourrelet

de rive nord (voir diagnostics archéologiques quartier Saint Marceaux) à une altitude similaire à celle du terrain actuel.

- ⇒ Peu d'occupation bâtie, mis à part le moulin de la Motte Minsard, son bief, puis le château du XIX^{ème} et ses quelques dépendances (logement du concierge, remise, écuries, sellerie). Sinon essentiellement terres de culture, de maraîchage + partie boisée entre le parking des Expos et le parking des Montées.
- ⇒ Important tissu de réseaux modernes, et notamment électriques, qui quadrille l'ensemble des parkings du Parc des Expos et des Montées.
- ⇒ Difficulté pour localiser exactement le moulin et son bief, qui sont sans doute en grande partie recouverts par le bâtiment du Parc des Expos. Pour le moulin, il reste cependant une fenêtre qui pourrait être intéressante au nord du bâtiment, côté est. Pour le bief, les ouvertures seront plus difficiles... Peut-être au même endroit, juste au sud du réseau électrique parallèle au bâtiment est ? La présence d'éléments organiques détectés dans le sondage géotechnique E11 entre 0,60 et 1,50 m de profondeur, confirme la forte susceptibilité de rencontrer des matériaux périssables conservés (bois, végétaux, matières animales, etc...).
- ⇒ Origine du moulin difficile à préciser d'après les archives, mais le toponyme de « Motte » renvoi à une installation au plus haut de la période médiévale (XI^e-XIII^e siècle). Toutefois, la mise en valeur du réseau hydraulique olivetain par les moines au cours du haut Moyen Âge doit être gardée à l'esprit comme une possibilité pour une chronologie plus basse (VII^e-IX^e siècle).
- ⇒ Peu de remblais avérés (et semble-t-il plutôt modernes), max. 0,70 m d'épaisseur. Couche d'argiles molles à fermes qui pourrait être le substrat mais qui pourrait également contenir des traces d'occupation très anciennes (Paléolithique, Mésolithiques,). Couches de sables argilo-graveleux qui sont le sol géologique avéré.
- ⇒ Aucune information sur les deux maisons modernes qui doivent être démolies pour l'accès piéton au parking des montées : voir pour les recalculer sur le plan d'après Google Maps pour éviter d'ouvrir des sondages archéologiques à ces endroits-là car leur construction a sans doute détruit les potentiels vestiges..

Parc des expositions

45234295 OP

OA 0611510

L'opération de diagnostic du Parc des expositions et des congrès s'est déroulée du 10 au 26 avril 2017, avec une équipe composée de deux personnes renforcée ponctuellement d'une troisième. La responsable d'opération, Emilie Roux-Capron n'a pas pu être présente sur le terrain pour cause d'accident du travail. Elle a été remplacée ponctuellement par Sébastien Jesset en ce qui concerne les choix de gestion de l'opération.

En zone 1 (parking des montées), une pelle mécanique de 22 tonnes a été mobilisée du 10 au 19 avril, employée à :

- l'ouverture de 14 sondages profonds sous la direction d'un géomorphologue (Johannes Musch, Inrap), du 10 au 12 avril (2,5 jours).
- l'ouverture des tranchées en zone 1 (parking des montées), du 12 au 19 avril. L'épaisseur des remblais à ôter pour atteindre le niveau de décapage, comprise entre 0,80 et 1,10m de profondeur sur la moitié occidentale de l'emprise, a amené à réduire le nombre des tranchées : ainsi 5 tranchées discontinues ont été ouvertes en lieu et place des 8 tranchées initialement prévues (mail de E. Roux-Capron au SRA le 12/04/2017). Deux jours complémentaires ont affectés à la fouille des structures (du 20 au 21 avril) tandis que la pelle rebouchait les tranchées traitées (du 20 au 28 avril).

Quatre périodes sont représentées sur cette partie de l'opération :

- période préhistorique : des vestiges lithiques, non en place, sont apparus lors du décapage, entre 0,25 et 1 m de profondeur. Enregistrés en isolats, leurs côtes d'apparition les placent aux mêmes niveaux que des vestiges céramiques attribuables aux périodes protohistorique, antique et moderne, et les situent dans les remblais (us 1134 et 1160). Environ 40 isolats ou lot d'isolats lithiques ont été collectés sur l'ensemble de la zone 1. La moitié d'entre eux provient de la tranchée 2 qui longe la route, témoignant d'une forte concentration en ce secteur, tandis que l'autre moitié des vestiges apparaît de façon plus éparse et sporadique sur le reste de l'emprise. Un examen succinct des pièces lithiques amènerait à en attribuer certain à la période néolithique.
- période protohistorique : outre des isolats céramiques enregistrés également dans le secteur sud-ouest de la zone, des structures attribuables à cette période ont été découvertes. Il s'agit de 2 fossés parallèles, orientés sud-ouest/nord-est (F137=F138=F131=F132 ; F127=F126), sans doute destinés à délimiter un parcellaire.
- Période gallo-romaine : 2 fossés (F118, F128) et 3 fosses (F111, F106, F115) appartiennent à cette période, se situant dans la partie centrale de l'emprise et à l'ouest (tranchée 2). La tranchée 3 a ainsi permis de mettre au jour le fossé F118, orienté nord-ouest/sud-est, à l'endroit où il semble amorcer un virage vers le nord-est, semblant donc fonctionner avec F128, présent dans la tranchée 5, qui lui est orienté sud-ouest/nord-est. Qu'il s'agisse des fossés ou des fosses, le mobilier issu des comblements est quantitativement pauvre, représenté par quelques fragments de TCA et de rares céramiques.

- Période moderne : les traces de l'occupation moderne (voire contemporaine) se concentrent à l'ouest de l'emprise, dans la tranchée 2, et se caractérisent par le creusement de puits (F112, F108), et de fosses indéterminées. À l'extrémité orientale on rencontre des fosses de plantation carrées (F125 et F124), tandis qu'un puissant fossé de drainage (F117) orienté sud-ouest/nord-est traverse la partie septentrionale de l'emprise.
- Indéterminé : quelques trous de poteau ont été fouillés et n'ont malheureusement livré aucun mobilier. C'est le cas de 3 TP associés pouvant participer d'un grenier (tranchée 3) et dans la tranchée 5 de F129 et F130.

En Zone 2, l'opération s'est déroulée les 18 et 19 avril, appuyée par un mécalac : l'ouverture des sondages 21, 22 et 23 a permis d'identifier des maçonneries et le bord ouest du bief associés au moulin présent sur le cadastre napoléonien. Le sondage profond 17 ouvert le 25 avril se place quant à lui en plein dans le paléochenal comme l'indique les 3 mètres de comblements argileux.

En Zone 3, les travaux se sont effectués du 20 au 26 avril avec l'ouverture de 3 tranchées et la mise en œuvre de 3 sondages profonds supervisés par un géomorphologue. En ce secteur, les 2 tranchées implantées dans la partie boisée se sont révélées nulles de vestige. En revanche la tranchée 1 qui jouxte la rue actuelle complète la vision de l'occupation moderne perçue en zone 1 avec la découverte d'une tranchée d'adduction d'eau datant du XVIII^e s. , contemporaine donc du château des Montées.

Le 05/05/2017

Maryse Parisot





